

CENDRINE PAGANI

JGF (06) – *L'Essay d'une parfaite grammaire, une œuvre politique ?*

[1]



1 Pour citer cet article :

PAGANI Cendrine. «JGF (06) – *L'Essay d'une parfaite grammaire, une œuvre politique ?*». *CTLF – Articles*. 16e journée d'études 'Grammaires françaises de l'âge classique', Université Paris Diderot / USPC (Université Sorbonne Paris Cité), Programme Action structurante du CTLF 2016-2018, 16 novembre 2018. Mise en ligne le 01/12/2018 à l'adresse: <http://ctlf.ens-lyon.fr/documents/articles/colloque/JGF-06.Chifflet.pdf>.

L'Essay d'une parfaite grammaire, une œuvre politique ?

1) Laurent Chifflet, « un véritable enfant de saint Ignace »



Huile sur toile, détail. Château de Montmirey-la-ville, coll. particulière, (d'après Bourquin 2009, p. 12)

« le P. Laurent Chifflet, en son temps religieux de leur compagnie, des plus intérieurs et spirituels, dont le corps y étoit inhumé, et qui étoit mort en odeur d'une grande et exemplaire vertu dans toutes les fonctions d'un véritable enfant de saint Ignace, dans la chaire, les confessionnaux, dans les congrégations, au secours des malades, et tel en tous ses emplois. (*Mémoires de Jules Chifflet*)

- Né à Besançon en 1598, quatrième fils de Jean Chifflet.
- Études au collège de Besançon.
- 1618. Vers latins pour le *Vesontio civitas imperialis* de son frère Jean-Jacques Chifflet (« Apotheosis Vesontionis »).
- 1617, entre à Avignon au noviciat de la province jésuite de Lyon. Études de philosophie scolastique à Lyon (1619-1622). Enseigne dans les collèges de Vienne (1622-1626) et de Roanne (1626-1627). Il compose pour ses élèves une *Informatio perfectio oratoris*, ouvrage resté inédit et des *Airs spirituels*.
- Étudiant en théologie à Lyon de 1627 à 1631, ordonné prêtre le 27 décembre 1629.
- Rentre en Franche-Comté. Enseigne au collège de Dole. Il fait profession solennelle à Dole le 8 septembre 1633.
- 1635, *La Couronne de roses de la Royne du ciel* (Pin, Jean Vernier)
- En 1636. Assiste au siège de Dole par le prince de Condé. Jean Boyvin dans son récit sur le siège de la ville en dresse un portrait élogieux. Contracte la « ravageante peste », redoublant de zèle après sa « guérison inespérée ».
- 1638-1639. Collège de Vesoul en 1638-1639, au titre de prédicateur à la grande église.
- En 1639, transféré à la province de Flandre-Belgique. Mutation qui répond à un « besoin local » : « disposer d'un bon prédicateur de langue français », (Vrégille 2010) Il rejoint à Bruxelles ses frères Jean-Jacques et Philippe. Remarqué pour ses talents de catéchiste (plusieurs ouvrages publiés à Anvers durant cette période).
- En 1653, transféré à Anvers. Participe à la révision du Calepinus. Compose l'*Essay*, « ouvrage longuement mûri » (Vrégille 2010).
- Il meurt le 9 juillet 1658
- 1659. Publication de l'*Essay*,

Quelques ouvrages de Laurent Chifflet :

1) Dévotion mariale :

La Couronne de Roses de la Royne du Ciel ou la maniere de dire facilement avec attention le Chapelet ou Couronne de la Vierge, Pin, Jean Vernier, 1635, in-8, 70 p.

2) Catéchismes :

Catéchisme de la première communion. Pour la petite jeunesse Chrestiennes qui n'a pas encore commencé à communier.

Par le P. Laurent Chiffletius de la Compagnie de Jesus, Anvers, Cornille Woons, 1647, in-12, 24 p.

(traductions flamande, allemande et latine)

3) Pratiques et Exercices de dévotion

Pratique de la confession sacramentale par le R. P. Laurent Chiffletius de la Compagnie de Jesus, Anvers Cornille Woons, 1656, in-12, 72 p.

Les puissants moyens de mettre son salut en assevrance par vn parfait amandement de vie par le R. P. Laurent Chiffletius de la Compagnie de Jesus, Anvers Cornille Woons, 1656, 69 p.

4) Œuvres pédagogiques ou linguistiques

Informatio perfecti oratoris (inédit)

Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise, Anvers, Jacques van Meurs, 1659, in-8, 247 p.

Inleydinghe tot de Francoysche tale, Anvers, Jacques van Meurs, 1659, in-8, 70 p.

Ambrosii Calepini, Dictionarium, Lyon, L. Arnaud et P. Borde, 1681.

2) Les frères Chifflet et le « réseau Chifflet »

Jean-Jacques 1588-1673	Pierre-François 1592-1682	Philippe 1597-1657	Laurent 1598-1658
« Érudit, médecin »	« Jésuite, hagiographe, historien »	« Prieur de Bellefontaine, abbé de Balerne »	« Jésuite, auteur d'ouvrages de piété et de grammaire » ¹
<p>Études à Dôle, Padoue, voyage en Italie 1614. Premier médecin de la ville (Besançon) 1618. Vesontio</p> <p>1621. Citoyen romain 1623. Médecin de l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie. Bruxelles</p> <p>1645 Vindiciae Hispanicae (Anvers). Établir les droits de la monarchie espagnole au trône de France.</p> <p>1650. <i>Opera politica historica</i></p>	<p>1609. Entrée de la Cie de Jésus</p> <p>Formation à Lyon et Avignon jusqu'en 1618. (aide JJ pour le Vesontio) collabore avec Rosweyde 1618-1626. Enseigne à Tournon, Vienne, Chambéry, Lyon. Recherches dans les bibliothèques et archives 1626. Nommé au collège de Dôle 1627. Soumet à Rosweyde le plan d'une hagiographie de la Franche-comté. 1629. <i>Pratique journalière de l'amour de dieu</i>, Dôle, A. Binard. (1630, Anvers Plantin) 1630. Porte-parole de ceux qui souhaitent la création d'une province jésuite comtoise indépendante de celle de Lyon (France)</p> <p>1643-1645. Demande à être transféré de la province de Lyon à celle de Champagne, dont dépend Dijon. Rupture avec Jean-Jacques 1649. Volume patristique (Paillot, Dijon) dédié au fils du Prince de Condé.</p> <p>1675. Paris. Garde du médailler du roi</p>	<p>1623. Chapelain de l'oratoire de l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie</p> <p>1628. Prieur de Bellefontaine</p> <p>1631. <i>Histoire du prieuré de ND de Bellefontaine</i> (Anvers, Moretus)</p> <p>1639. abbé de Balerne, aumônier de l'infant Léopold-Guillaume</p> <p>1640. Sacrosancti et oecuminici Concilii Tridentini, Anvers, Moretus</p>	<p>Collège de Besançon 1617. Entre à Avignon, au noviciat de la province jésuite de Lyon 1618. vers latins pour le Vesontio 1619-1622. Lyon 1622-1626. Enseigne dans les collèges de Vienne et de Roanne. Compose un Traité de rhétorique, des <i>Airs spirituels</i> restés inédits.</p> <p>1627-1631. Théologie à Lyon. Ordonné prêtre en 1629.</p> <p>1633. Dôle. Profession solennelle 1635. La Couronne de roses (Vernier, Pin) 1636. Sièges de Dôle. Peste.</p> <p>1638-1639. Collège de Vesoul, prédicateur à la grande église. 1639. Transféré à la province de Flandre-Belgique Réside à Bruxelles.</p> <p>1653. Transfert à Anvers</p>

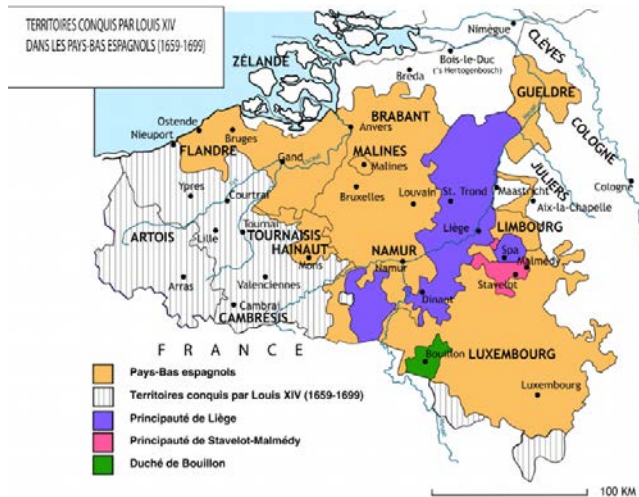
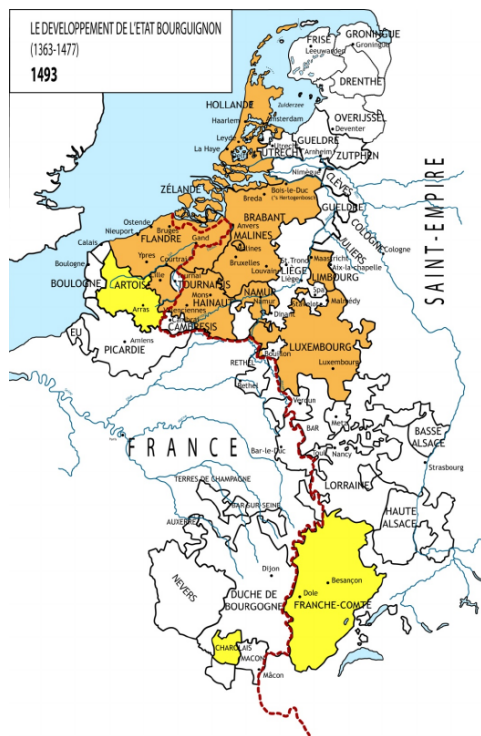
¹ D'après Delsalle et Delobette, *Les Chifflet. Aux origines de l'érudition en Franche Comté*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 15-16.

3) Laurent Chiflet, un « linguiste franc-comtois »²

Pour *Duché*, on le fait tantost masculin, tantost féminin, mais il me semble beaucoup plus usité au masculin, & *Comté* de mesme, quoy que l'on die *la Franche-Comté*. **Ceux du pays où elle est, ne sçachant gueres bien nostre langue**, peuvent l'avoir nommée ainsi. (Vaugelas 1647, p. 368/328)

L'on peut même dire que celles du P. Chiflet n'étoient pas Françaises dès son vivant, l'Auteur étant né en **Franche-Comté & élevé dans sa Province**. Il ne vint que fort tard à Paris où quelques-uns des anciens Jésuites se souviennent encore de lui avoir entendu parler **un vrai langage de Franc-Comtois** ; mais ce qu'on trouvera une espèce de **paradoxe**, c'est qu'avec cela, la Grammaire Française du P. Chiflet ne laissoit pas d'être un très bon ouvrage & même excellente dans son genre ; car on ne peut mieux réduire en règles courtes & précises, **le François que sçavoit l'auteur qui ne le sçavoit qu'imparfaitement**, témoin la manière dont il conjugoit les verbes, *encore que j'aurois : pour encore que j'eusse*. (*Mémoires de Trévoux*, 1722).

Quant au français, qui au moment où les Jésuites atteignirent le maximum de leur vogue, c'est-à-dire au XVII^e siècle, devenait lui-même une langue littéraire, il était entièrement exclu. (...) les pères jésuites qui maniaient le latin avec une remarquable maîtrise étaient **presque entièrement ignorants de leur langue** (...) Cette ignorance est confessée ingénument par l'auteur de la première grammaire qui ait été composée par un Père jésuite (le P. Laurent Chefflet) : « Si vous étudiez bien cet ouvrage, vous vous rendrez capable de discerner ceux qui écrivent nettement de ceux qui ont un langage mal poly... Vous verrez aussi qu'il y a peu d'écrivains qui ne fassent des fautes. » Et l'auteur lui-même avoue qu'avant de composer sa grammaire, il a failli aussi bien que les autres dans les œuvres qu'il a données au public. **En fait, elle n'était pas tout à fait française, nous disent les Mémoires de Trévoux, l'auteur étant né en Franche-Comté et ayant été élevé**. Cette ignorance les mit dans un état d'infériorité très accusé lors de la lutte qu'ils eurent à soutenir contre les jansénistes. (Émile Durkheim, *L'évolution pédagogique en France. Cours pour les candidats à l'Agrégation prononcé en 1904-1905*, Paris 1938, p. 90-91)



(D'après Michèle Galand, *L'histoire des Anciens Pays-Bas*, <http://www.cerclehistoire.be/>)

² Jacques Bourquin, *Galerie des Linguistes franc-comtois*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, 2003, p. 11-18.

4) Chiflet et la langue française

Mon Lecteur ; je ne me donne pas la vanité de vous promettre une Parfaite Grammaire : seulement je fay profession d'en donner un Essay, m'étant étudié d'éviter les defauts, que j'ay apperceus dans les Grammairiens, qui courent par les mains des curieux de **nostre langue**. (Préface)

Voicy un Traité fort necessaire, attendu que l'une des plus grandes naifvetez de chaque langue est en la prononciation. Les **auteurs estrangers** des Grammaires Françoises y font d'estranges fautes. Tous **ceux de France**, que j'ay pû voir, s'en acquitent fort legerement, omettant beaucoup de points tres-importans : & quelques-uns y suivent plutôt leur caprice, en plusieurs choses, que le bon usage. Je tascheray de remedier à cela. (...) La Prononciation des langues ne se peut apprendre que par l'oreille : les yeux n'y suffisent pas. D'où je tire cette juste consequence ; que s'il nous est necessaire qu'un Allemand nous apprenne à lire sa langue à sa façon, ce n'est pas merveille qu'un Allemand, ou qui que ce soit d'une autre nation ait besoin, s'il veut sçavoir lire **nostre langue**, d'en apprendre la prononciation de **nous**. (p. 166-167)

5) Chiflet, « copiste de Vaugelas » (Brunot) ?

Monsieur de Vaugelas vivra dans l'estime des bons esprits, tant que le monde durera, ayant obligé infiniment nostre Langue, par ses belles & curieuses Remarques, d'où j'ay transporté en cet Oeuvre tout ce qu'elles contiennent de plus beau³. Je ne suis **pas pourtant tellement idolatre de ses opinions**, que je n'en aye dit mon iugement, quand j'ay creu qu'il s'estoit mesconté : & je scay bien que si cet excellent homme, **qui m'a fait l'honneur de me visiter, il y a plus de trente ans**, estoit encore en vie ; sa modestie ne s'en offenserait pas. J'avoüe franchement que j'ay beaucoup appris de ses Remarques ; & que je le choisirois volontiers pour le principal censeur & le judicieux correcteur de mes fautes, si Dieu ne l'avoit desja retiré au ciel, où toutes les nations ne parleront qu'une Langue, animée du S. Esprit, & heureusement occupée aux louanges du Souverain Bien. (Préface)

Les Censeurs de M. de Vaugelas ont eu raison de contredire à sa Remarque de *Mesme*, & *Mesmes*: car il a failli evidemment, prenant *Mesme*, pour Adverbe, ou pour Conjonction, quand il est Pronom. (p. 58)

Voilà une belle & importante regle, dont l'honneur est deu au **brave M. de Vaugelas**, qui en est l'auteur. Mais comme il est facile d'ajouter quelque chose à l'invention d'un autre, je diray qu'elle ne me semble pas si generale que l'a fait ce sçavant escrivain : & qu'en plusieurs de ces Prepositions dont nous avons formé les exemples, *Par*, *Pour*, & autres d'une ou de deux syllabes, elle est fort bonne : mais en de plus longues prepositions, **je n'en voudrais pas user**. (p. 140)

Voilà, à mon avis, ce qui se peut dire touchant la prononciation des consonantes, qui finissent les mots. Si **ce brave escrivain**, qui a tant obligé nostre Langue, par les belles & curieuses Remarques, qu'il en a faites, eust pris la peine d'examiner plus profondément qu'il n'a fait, la matiere de cette Section, **il n'eust pas fait tant de fautes, en si peu de pages**. Tant il est veritable, comme j'ay dit en la Preface de cet Oeuvre, que la pluspart de ceux qui donnent des preceptes de Grammaire s'en acquitent fort legerement. Je ne dis pas cecy, pour diminuer d'un seul point la gloire de ce rare esprit, de qui je confesse que j'ay beaucoup appris : mais pour dire la verité ; à quoy m'oblige, l'entreprise de cette Grammaire : & pour user de la liberté, que me donneroit volontiers la modestie de M. de Vaugelas, s'il étoit encore en vie. (p. 211)

³ « Le terme *beau* est assez significatif de la confusion ; de ce qu'il s'attribue le bon goût en partage, le père en méprise les théoriciens qu'il appellerait volontiers pédants » (J.-Cl. Chevalier, *Histoire de la syntaxe*, Paris, Droz, 1968, p. 409).